De 1816 à 1830, la race franc-comtoise a exclusivement marché dans le sens des races communes. Elle s'est alourdie, classée et confondue dans ce que nous avons appelé en France la *grosse espèce*. Elle tenait le milieu entre le cheval boulonnais, qui était plus puissant et plus agile, et le cheval breton, qui était plus léger et mieux conformé.

A partir de cette époque et jusqu'en 1840, le dépôt de Jussey ne recevait guère que des étalons de trait. Quelques-uns étaient pris parmi les sujets les moins défectueux de la race locale ; la plupart venaient du Perche et du pays de Caux. Par là, on cherchait à faire naître des poulains capables de devenir eux-mêmes les reproducteurs de la race aux mains des particuliers. Ce système n'avait pas placé bien haut le cheval franc-comtois, mais il l'avait aidé à se faire utile, à devenir capable de remplir la place qu'il avait su prendre dans les services publics. On sait qu'il était alors fort employé par le roulage, qui en couvrait toutes les routes de France et en tirait bon parti. Ce mode d'emploi allait bien aux aptitudes de la race telle qu'elle était alors, et elle accomplissait sa tâche de manière à satisfaire les exigences du temps.

Mais bientôt l'étalon de trait, cauchois ou percheron, cessa de plaire au cultivateur, qui montra une préférence marquée pour l'étalon d'origine suisse. On essaya donc de reproduire la race franc-comtoise par la race suisse. Il y avait entre elles plus d'un rapport et même une certaine affinité. Scientifiquement, ceci aurait dû être un motif d'éloignement, une cause de répulsion. Comparées l'une à l'autre, en effet, et quoique se ressemblant beaucoup, ces deux races n'étaient point égales en mérite ; la meilleure n'était pas celle de nos voisins. Pourtant elle fut choisie, acceptée comme type de reproduction, comme moyen d'améliorer celle qui lui était supérieure. De pareilles erreurs ne se pardonnent pas. Au lieu de monter, le cheval franc-comtois a descendu ; il a perdu tout à la fois les traits qui le distinguaient du cheval suisse et les qualités qui, à l'user, le rendaient de beaucoup préférable à ce dernier.

En touchant avec sagacité la race comtoise, on pouvait la ramener à son ancien type qui paraît avoir été le cheval d'ar-